Filière Caprine

en région

Centre-Val de Loire

Programme d'actions

2021 - 2025

CAP Caprins 4ème génération

Adopté en CPR du (*21/05/2021*)

PROJET DE FILIERE CAPRIN

Avec le soutien de

Programme d'actions 2021-2025

AXE A. Adapter l'offre au marché en accompagnant, mobilisant et préparant les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

ACTION A1 : Elaborer des projets de bâtiments en lien avec l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal 4

ACTION A2 : Evaluer et améliorer la performance environnementale et la résilience des exploitations sous AOP 6

ACTION A3 : Structurer une démarche collective autour de la certification environnementale pour les 5 AOP de la région CVL 8

ACTION A4 : Engager les éleveurs caprins dans une démarche de réduction des gaz à effet de serre sur leur exploitation 9

ACTION A5 : Poursuivre les travaux engagés dans le cadre du programme Herbe et Fourrages 10

ACTION A6. : Anticiper le changement climatique pour sécuriser l'alimentation des troupeaux 12

AXE B. Qualité du lait et transformation fromagère fermière

ACTION B1 : Animer et coordonner la dynamique du réseau des techniciens fromagers fermiers et des AOP de la région Centre-Val de Loire 14

ACTION B2 : Améliorer la connaissance de la problématique des STEC en région Centre-Val de Loire 16

ACTION B3 : Accompagner les producteurs fromagers fermiers 17

ACTION B4 : Améliorer la maîtrise sanitaire du lait cru 18

ACTION B5 : Accompagnement des fromagers fermiers au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) 19

AXE C. Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

ACTION C1 : Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations agricoles 20

ACTION C2 : Assurer la rentabilité des ateliers laitiers et fromagers 23

ACTION C3 : Maillage territorial du conseil en élevage 25

ACTION C4 : Maillage vétérinaire 27

ACTION C5 : Faciliter le travail au moment des mises-bas et la gestion des jeunes 28

ACTION C6 : Mise à jour du référentiel travail en élevage caprin 29

AXE D. Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D1 : Préparer les éleveurs à la transmission de leur exploitation et accompagner les repreneurs 30

ACTION D2 : Prospection de futurs candidats à l'installation et/ou au salariat 32

ACTION D3 : Favoriser l'emploi qualifié en élevage caprin : CAP MAIN D'OEUVRE 34

ACTION D4 : Promouvoir les fromages de chèvres sous SIQO de la région Centre-Val de Loire 35

ACTION D5 : Capitaliser autour des salons pour développer la notoriété des fromages de chèvre AOP du Centre-Val de Loire 36

ACTION D6 : Communication interne filière 37

ACTION D7 : Valoriser la viande caprine 39

ACTION D8 : Structurer la filière régionale pour approvisionner en produits laitiers locaux et de qualité 40

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

ACTION A1 : Elaborer des projets de bâtiments en lien avec l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal	
Contexte	Les priorités pour les bâtiments d'élevage du futur sont multiples : performance économique, transmissibilité, efficacité technique et réglementaire, bien-être au travail pour l'éleveur, adaptation au changement climatique, acceptation sociétale des élevages. Il est également nécessaire de tenir compte des particularités des cahiers des charges des 5 AOP caprines de la région.
Objectifs	Créer une synergie autour de la thématique du bâtiment de demain afin que le discours de chaque conseiller soit cohérent : conseillers techniques (élevage et bâtiments), organismes de recherche, les constructeurs, les ODG etc...seront mobilisés. Pour cela, une démarche de réflexion partagée devra être engagée avec l'ensemble des conseillers afin de lister l'ensemble des étapes, de cibler les interlocuteurs et de mettre en avant les phases clés permettant d'aboutir à la construction d'un bâtiment adapté au contexte de l'exploitation, aux besoins de l'éleveur et aux enjeux sociétaux. 2 actions concrètes : - **Concevoir une « boîte à outil »** permettant de valoriser les données connues et les données de recherche afin de rendre les bâtiments de demain cessibles, fonctionnels et modulables, en lien avec les nouveaux enjeux : Bien-être animal, changement climatique, acceptabilité sociale. Cette boîte à outils prendra la forme de fiches synthétiques. - **Actualisation du livre "construire une chèvrerie"**, réalisé en 2001 par la CRA CVL. Une vigilance sera apportée sur la construction de bâtiments en bois, critère d'éligibilité pour les investissements de type CAPEX et PCAE accompagnés par la Région. Cible : Conseillers techniques, conseillers de gestion, banques
Contenu de l'action	**A1.1/ Construction de la boite à outil -- TOTAL 70 JOURS** 4 jours pour le pilote général de l'action : Animation générale du groupe de travail, suivi de l'avancement de l'action. 16 jours pour le pilote technique de l'action : Conception de l'outil, animation technique, rédaction, relecture, coordination. 50 jours pour les conseillers techniques du groupe de travail composés de conseillers bâtiments, conseiller Énergie, une ergonome, conseillers caprins et ODG. Méthodologie en cours de construction qui pourra contenir : bibliographie, visites d'élevages, enquêtes, témoignages d'éleveurs, réunion d'échanges au sein du groupe de travail, rencontre d'experts, élaboration des fiches de la boîte à outil. La 1ère réunion de travail avec l'ensemble des conseillers techniques permettra d'élaborer pour chacune des thématiques la méthodologie à mettre en place. La question de la forme du rendu sera également débattue pour correspondre aux attentes du terrain. Contenu possible du rendu par sous-thématiques ciblées : références existantes, intérêt, conditions de mise en œuvre à respecter, conseils en fonction des situations, cas concret.

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

	7 thématiques : - bien-être animal (accès extérieur, enrichissement du milieu), - changement climatique (ambiance canicule), - acceptabilité sociale, - économie d'énergie (notamment sur le volet photovoltaïque en autoconsommation) - ergonomie, - avoir des bâtiments modulables et évolutifs - biosécurité Sur certaines thématiques pour lesquelles la compétence n'est pas disponible en région, notamment concernant l'éthologie, une expertise complémentaire sera sollicitée. Des frais d'études sont à prévoir. **A1.2/Conception et réalisation de supports de formation à destination des conseillers - TOTAL 3,5 jours** 2 jours pour le pilote technique (1 jour pour création support et 1 jour pour la plaquette) 1,5 jours d'une chargée de communication Création de supports de formation pour le déploiement de la boite à outil auprès de l'ensemble des conseillers techniques de la région **A1.3/ Faire lien avec conseil stratégique d'entreprise** (Hors financement CAP)
Bénéficiaire de la subvention	CRA CVL Conseillers bâtiments, conseiller énergie, conseiller caprin, Ergonome des CAs, ODG
Indicateurs de résultats	Outil Nombre de formations réalisées
Indicateurs de suivi	Supports de formation Outils réalisés
Calendrier	2022/2023
Pilote de la mise en œuvre	CRA CVL - CRIEL Pilote technique - CA36
Partenariat	Banque, Conseiller gestion, OPA
Coût total estimé	**TOTAL : 47 400 €** **A1.1/** 66 jours conseillers x 550 € maximum / jour = 36 300 € Frais d'étude : 10 000 € *CRA CVL - Pour mémoire : 4 jours de pilotage* **A1.2/** 2 jours x 1 conseiller x 550 € maximum / jour = 1 100 € 1.5 jours chargée de communication CRA (Pour mémoire)
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 23 700 €** **A1.1/** 66 jours conseillers : 50% = 18 150 € Frais d'étude : 50 % = 5 000 €

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

	A1.2/ 2 jours conseillers - 50% = 550 €
Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

ACTION A2 : Evaluer et améliorer la performance environnementale et la résilience des exploitations sous AOP	
Contexte	Étant gage de qualité, les filières AOP doivent être pro-actives concernant la mise en place d'actions en faveur de la durabilité environnementale, sociétale et économique des exploitations.
Objectifs	Objectiver et améliorer l'accueil de la biodiversité au sein des exploitations tout en prenant en compte la dimension sanitaire et les difficultés liées à la gestion du lait cru.
Contenu de l'action	**A2.1/ Objectiver la biodiversité dans les zones AOP** Étude des cahiers des charges AOP et mise en évidence des pratiques en lien avec la durabilité environnementale des exploitations (entretien espace, système d'alimentation,..) Mise en évidence d'espèces emblématiques sur chaque zone AOP : Inventaires faunistiques/floristiques, pistes d'amélioration des pratiques à l'échelle de chaque AOP Un document de diffusion auprès des éleveurs sera également construit. 5 jours d'études par la LPO par AOP **A2.2/ Favoriser l'accueil de la biodiversité sur les exploitations caprines** - Relever les problématiques rencontrées par les filières AOP concernant l'accueil de la biodiversité sur les exploitations. - Expliquer de façon éthologique le comportement des espèces ciblées. - Proposer des solutions respectueuses de la biodiversité permettant de répondre à ces problématiques. Etude menée via un stage de 6 mois : LPO structure maître de stage et porteuse du projet Les conclusions de cette étude, bien que menée en zone AOP, pourront servir à l'ensemble de la filière caprine régionale. Une communication large des résultats sera réalisée (plaquette d'information). Cette étude sera réalisée par un stagiaire sur 6 mois.
Bénéficiaire de la subvention	LPO Centre-Val de Loire
Indicateurs de résultats	Catalogue de solutions potentielles à mettre en place en fonction de la difficulté de cohabitation rencontrée (problématiques, explications, solutions) Un livrable par AOP à l'issue des inventaires habitats permettant de mettre en avant les éléments sur les exploitations favorisant l'accueil de la biodiversité et l'ajout de préconisations pour améliorer encore cet accueil
Indicateurs de suivi	Nombre de diagnostics réalisés Plaquettes réalisées
Calendrier	2021/2025
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL
Partenariat	CRIEL, AOP, OPA, LPO

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

Coût total estimé	**TOTAL : 20 750 €** **A2.1/** 25 jours x 550 € maximum/jour = 13 750 € **A2.2/**Stage 6 mois : 7000 €
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 16 600 €** **A2.1/** 80% : 11 000 € **A2.2/** 80 % : 5 600 €
Participation autres financeurs	Autofinancement de la structure bénéficiaire

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

ACTION A3 : Structurer une démarche collective autour de la certification environnementale pour les 5 AOP de la région CVL	
Contexte	Étant gage de qualité, les filières AOP doivent être pro-actives concernant la mise en place d'actions en faveur de la durabilité environnementale, sociétale et économique des exploitations. Par ailleurs, la loi EGALIM prévoit l'obligation d'intégrer une certification environnementale (N2) dans les CDC des AOP d'ici 2030.
Objectifs	Etre pro-actif et accompagner les éleveurs AOP face à l'évolution de la réglementation sur le volet "certification environnementale"
Contenu de l'action	**A3/ Évaluer la faisabilité et structurer une démarche collective de "certification environnementale de niveau 2" pour les 5 AOP de la région CVL** Coordonner et animer un groupe de travail (5 AOP, CRIEL, INAO, CNAOL) ayant pour objectif de structurer un engagement collectif dans la certification environnementale N2. Pour cela, le travail se structurera comme suit : - Etudier la faisabilité d'une démarche commune aux 5 AOP - Construire la démarche - Mise en œuvre en élevage/Tests 9 jours d'animation 1.5 jours coordination pour le pilote
Bénéficiaire de la subvention	A3/ ODG, CRIEL
Indicateurs de résultats	Nombre d'éleveurs certifiés
Indicateurs de suivi	Méthodologie de certification Mise en œuvre des tests en élevage
Calendrier	2021/2025
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL
Partenariat	CRIEL, AOP, OPA
Coût total estimé	**TOTAL : 5 475 €** 9 jours x 550 € maximum/jour = 4 950 € 1.5 jours coordination pilote x 350 € = 525 €
Aide régionale sollicitée	**A3/** 50 % : 2 737,50 €
Participation autres financeurs	Autofinancement de la structure bénéficiaire

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

ACTION A4 : Engager les éleveurs caprins dans une démarche de réduction des gaz à effet de serre sur leur exploitation	
Contexte	La Stratégie Nationale Bas Carbone fixe un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, il est prévu de réduire de 18% les émissions du secteur agricole d'ici 2030 par rapport à 2015. Aussi, les 4 filières élevage de ruminants de la région Centre-Val de Loire se sont associées à la chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire pour porter un projet ambitieux permettant d'engager 20% des élevages de la région dans une démarche de réduction des GES d'ici 2025.
Objectifs	Accompagner les éleveurs dans leur performance environnementale, économique et sociale pour un élevage durable et résilient face aux changements
Contenu de l'action	**Accompagner la transition bas carbone des exploitations** - Se référer au programme régional transversal "Stratégie régionale bas carbone", en Annexe. Axe A - Communiquer Axe B - Mesurer et réduire les GES sur les exploitations Axe C - Valoriser
Bénéficiaire de la subvention	Structures signataires de la convention régionale
Indicateurs de résultats	150 élevages caprins sur 5 ans
Indicateurs de suivi	Nombre d'éleveurs engagés
Calendrier	Janvier 2021 - Décembre 2025
Pilote de la mise en œuvre	CRA CVL, CRIEL BL, CRIEL C, INTERBEV CVL, AREOC
Partenariat	CDAs, Laiteries, OP
Coût total estimé	413 000 €
Aide régionale sollicitée	Hors CAP - Programme Stratégie régionale bas carbone (SRBC)
Participation autres financeurs	ADEME

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

ACTION A5 : Poursuivre les travaux engagés dans le cadre du programme Herbe et Fourrages	
Contexte	Les quatre premiers programmes Herbe et Fourrages (PHF) se sont déroulés sur 2013-2020. Ils avaient pour objectif d'accompagner les éleveurs vers une plus grande autonomie alimentaire, notamment par une meilleure valorisation des surfaces en herbe. Ils ont permis de sensibiliser les éleveurs à l'importance de bien gérer les fourrages pour réduire leur coût de production et moins dépendre de la volatilité du prix des intrants. Le 4ème programme (2019-2020) a été l'occasion d'accompagner 10 fermes caprines dont 3 fermes ressources. De nombreuses notes techniques ont été réalisées afin d'accompagner les éleveurs dans leurs prises de décision (ex : préconisations pour semis de prairies et de méteil ; synthèse des valeurs alimentaires 2019 ; la récolte des méteils fourrages ; pose des clôtures). Également, 5 démonstrations ont été réalisées dont une visant à présenter les légumineuses annuelles non irriguées (comparaison de rendement, valeurs alimentaires, périodes de productivité et coûts de production). Il est important d'accompagner les éleveurs vers une meilleure résilience face au changement climatique, à travers l'identification et la préconisation de leviers d'adaptation pour sécuriser l'autonomie fourragère et protéique des élevages de la région CVL. Il est donc primordial de promouvoir le programme Herbe & Fourrages pour toucher encore plus d'éleveurs et de prescripteurs, et ainsi être plus efficace dans le transfert de connaissances, et diffuser les pratiques innovantes.
Objectifs	Les objectifs de la filière inscrits dans le 5ème programme Herbe & Fourrages sont les suivants : ● Autonomie protéique des exploitations (Luzerne, Trèfle, mélanges riches en légumineuses…) ● Travail sur les nouvelles espèces fourragères pour résister au changement climatique ● Méteils et implantation de prairies sous-couvert. Problématique : réussir / sécuriser l'implantation des légumineuses : - semis de légumineuse pure ou PME riche en légumineuse - composition, ITK, mode d'exploitation et valorisation des MCPI Les objectifs sont revus à chaque nouveau programme en lien avec les membres du comité de filière.
Contenu de l'action	Assurer le transfert de l'acquisition de références et des innovations dans le but d'accompagner les éleveurs dans leur prise de décision: - Animer/coordonner l'acquisition de références / innovations issues des instituts. - Organiser et améliorer l'efficience du transfert, de la communication des références et des préconisations à destination des éleveurs.
Bénéficiaire de la subvention	Organismes investis dans le programme Herbe & Fourrages (CAs, TCEL, Alysé)
Indicateurs de résultats	- Actions de transfert : flashs, notes techniques, articles de presse, vidéos, journées de communication et démonstrations

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

Indicateurs de suivi	- Nombre de fermes ressources en production caprine inscrites dans le réseau H&F
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRA CVL
Partenariat	CAs, CEL, Ferme expérimentale des Bordes, Arvalis
Coût total estimé	**A5.1/** Programme Herbe & Fourrages = 91 093 €
Aide régionale sollicitée	**A5.1/** 20% =18 218,62 €
Participation autres financeurs	**A5.1/** 80% FEADER

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

ACTION A6 : Anticiper le changement climatique pour sécuriser l'alimentation des troupeaux	
Contexte	Sécuriser l'autonomie alimentaire des systèmes, réduire la dépendance protéique des élevages en favorisant la production de fourrages de qualité sur les exploitations est primordial afin de permettre aux systèmes caprins d'être plus résilients face aux changements (climatiques, marchés, …).
Objectifs	Travailler sur des fourrages à fort apport protéique et énergétique adaptés aux évolutions climatiques : Semis de luzerne sous couvert et mélanges fourragers caprins multi-espèces. Adapter les messages et conseils à destination des éleveurs caprins**.**
Contenu de l'action	**A6.1/ Développer une stratégie en terme de système fourrager** L'appui technique consiste en une première phase de diagnostic, puis une seconde phase d'approfondissement technico-économique. L'objectif est d'élaborer une stratégie complète d'orientation du système fourrager, qui soit cohérente et adaptée au contexte économique et social de l'exploitation. - AT individuels : 50 élevages visés ; 1 AT = 3 x 0,5 jour **A6.2/ Toastage des protéagineux : Démontrer l'intérêt technique et économique de ce type d'aliment** Un projet régional est en cours de construction visant à développer une filière de toastage des protéagineux en région CVL dans le cadre du plan de relance national. **Pour démontrer l'intérêt du toastage :** Essai en ferme (Ferme des Ages) en substituant une partie de l'aliment du commerce par de la protéine toastée. Mettre en avant l'essai en organisant des journées de démonstration auprès des éleveurs. 20 jours conseillers Frais d'étude (analyse, frais d'aliment) = 2 000 € **Diffusion auprès des éleveurs** : La restitution de ces travaux auprès des éleveurs est indispensable. Celle-ci se fera au travers l'organisation de journées de démonstration, lors de la journée régionale caprine. Un document de synthèse sera construit par le pilote de l'action (2 jours)
Bénéficiaire de la subvention	**A6.1/** CAs et CEL **A6.2/** CAs et CEL
Indicateurs de résultats	- 50 AT - Nombre de participants aux journées de démonstration/ techniques
Indicateurs de suivi	- Outil de diagnostic - Nombre d'éleveurs engagés en appui technique
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRA CVL
Partenariat	CAs, CEL, Ferme des Âges

AXE A : Accompagner, mobiliser et préparer les exploitations à l'évolution du contexte climatique, environnemental et sociétal

Coût total estimé	**A6/ TOTAL = 53 350 €** **A6.1/**50 élevages x 1,5 jours x 550 € maximum/jour = 41 250 € **A6.2/** 22 jours conseillers x 550 € maximum/jour = 12 100 €
Aide régionale sollicitée	**A6/ TOTAL = 26 675 €** **A6.1/** 50% = 20 625 € **A6.2/** 50% = 6 050 €
Participation autres financeurs	

AXE B : Qualité du lait et transformation fromagère fermière

ACTION B1 : Animer et coordonner la dynamique du réseau des techniciens fromagers fermiers et des AOP de la région Centre-Val de Loire	
Contexte	Avec près de 300 fromagers fermiers caprins, la transformation à la ferme est très présente sur le territoire du CVL. Pour maintenir une dynamique fermière, il est important de la fédérer autour de projets collectifs, réunions techniques et acquisition de références. Dans le Cap caprin 3G, cette action a permis la réalisation et la communication d'une synthèse sur les consommations énergétiques (ferme des Ages) ainsi que sa mise à jour en 2020, la réalisation d'une journée régionale fromagère (2018), et une synthèse sur l'étude du repiquage des ferments indirects en ateliers fromagers. Le groupe des conseillers fromagers s'est réuni 11 fois au cours du cap 3G.
Objectifs	Donner une dimension régionale à l'appui fromager en Centre Val de Loire, coordonner l'accompagnement en transformation fromagère fermière, représenter les spécificités fromagères de la région Centre Val de Loire. Créer de la dynamique et de la visibilité sur la filière fromagère fermière caprine. Apporter des éléments de réponse aux producteurs en réalisant des études techniques (expérimentations).
Contenu de l'action	**B1.1/ Animer le réseau** - Coordonner l'ensemble de la démarche globale d'accompagnement des producteurs fromagers fermiers en région Centre-Val de Loire ; - Animer le réseau des techniciens fromagers spécialisés régionaux ; - Mettre en place des groupes d'échanges, de partage de connaissances sur la création d'ateliers fromagers, - Améliorer la coordination de la démarche qualité entre les 5 AOP, répondre et mettre en place des projets collectifs ; - Valoriser et communiquer autour des projets régionaux fromagers fermiers (études techniques, projet d'acquisition de références, économie d'énergie…) **B1.2/ Organisation de journées régionales fromagères** Tous les 2 ans : 2 jours de préparation + Coût intervenant A destination des fromagers fermiers de la région **B1.3/ Etude technique fromagère** Les thématiques pouvant être traitées dans le cadre de cette étude : - Améliorer les rendements fromagers en technologie lactique - Ensemencer positivement la flore des laits crus de chèvre - Favoriser le retour à du lactosérum ou de la lactofermentation - Temps de travail : faisabilité du report de lait et de caillé Le projet définitif sera soumis au Conseil Régional avant toute demande de financement.
Bénéficiaire de la subvention	**Service régional transformation laitière/CA18**
Indicateurs de résultats	- Nombre de productions collectives - Participation des producteurs à des journées techniques fromagères - Réalisation de projets collectifs autour d'une thématique fromagère
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunion des groupes, feuilles de présence - Nombre de journées régionales
Calendrier	2021-2025

AXE B : Qualité du lait et transformation fromagère fermière

Pilote de la mise en œuvre	Service régional transformation laitière/CA18
Partenariat	AOP - groupe des techniciens fromagers du CVL
Coût total estimé	**TOTAL : 69 200 €** **B1.1/** 20 jours/an x 550 € maximum/j x 4 ans = 44 000 € **B1.2/ Journée régionale fromagère** 2 jours de préparation x 2 journées x 550 € maximum = 2 200 € Intervenant x 2 journées = 4 000 € **B1.3 / Etude technique** 20 jours ingénieurs x 550 € maximum = 11 000 € Frais d'analyse, matériel, logistique, prestation de service = 8000 €
Aide régionale sollicitée	**B1/ TOTAL : 34 600 €** **B1.1/** 50% = 22 000 € **B1.2/** 50% = 3 100 € **B1.3/** 50% = 9 500 €
Participation autres financeurs	

AXE B : Qualité du lait et transformation fromagère fermière

ACTION B2 : Améliorer la connaissance de la problématique des STEC en région Centre-Val de Loire	
Contexte	Depuis quelques années, la filière lait cru est soumise au défi posé par les bactéries Escherichia Coli productrice de Shiga toxine (dites STEC). Sa maîtrise en ferme et en laiterie a progressé ces dernières années mais pose encore de grandes difficultés, notamment pour les producteurs fermiers.
Objectifs	Structurer une réflexion autour de la problématique STEC régionale, notamment auprès des producteurs fermiers et affineurs
Contenu de l'action	**B2.1/ Animer une réflexion régionale sur la problématique STEC** - Acquisition de références sur la problématique régionale - Etat des lieux des connaissances (synthèse bibliographique) - Construction d'une démarche de sensibilisation des éleveurs/Accompagnement technique 12 jours Service régional transformation laitière 3 jours coordination pour le pilote **B2.2/ Organiser une discussion au sujet des alertes sanitaires et de leur gestion en exploitation - HORS CAP**
Bénéficiaire de la subvention	Service régional transformation laitière, CRIEL
Indicateurs de résultats	Document de synthèse
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions organisées
Calendrier	2021/2025
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL
Partenariat	ODG, GDS, Entreprises laitières, affineurs et producteurs
Coût total estimé	**TOTAL : 7 650 €** 12 jours x 550 € maximum/jour = 6 600 € 3 jours pilote x 350 € maximum/jour = 1 050 €
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 50% : 3 825 €**
Participation autres financeurs	

AXE B : Qualité du lait et transformation fromagère fermière

ACTION B3 : Accompagner les producteurs fromagers fermiers	
Contexte	Les fromagers fermiers sont le fer de lance des 5 AOP Caprines de la région CVL. Ils contribuent au dynamisme et à l'image de nos territoires. Se lancer dans la création d'un atelier de transformation du lait demande beaucoup de connaissances (réglementaires et technologiques) et implique de nombreux questionnements (quel type de produit ? quel dimensionnement ?...). Il est souvent nécessaire de se faire accompagner dans ce projet afin de construire un atelier correspondant à ses objectifs. La qualité organoleptique des produits laitiers fermiers est un critère essentiel pour la bonne commercialisation de ceux-ci. Des défauts de goût, d'affinage, de rendement etc… engendrent des pertes économiques qui peuvent fragiliser les ateliers. Les nombres d'appuis demandés dans le cap 3G ont été entièrement sollicités afin de pouvoir répondre à la demande. Nous souhaitons reconduire cette action afin de continuer l'accompagnement sur le terrain.
Objectifs	Accompagner les producteurs fermiers dans l'amélioration de la qualité organoleptique de leurs produits. Apporter un accompagnement technique lors de la création d'ateliers fromagers fermiers sur le dimensionnement de l'atelier.
Contenu de l'action	**B3.1/ Conseil en technologie fromagère** Le conseil se décline en une visite de 0,5 jour avec la rédaction d'un compte-rendu par producteur. Objectif : 90 exploitations **B3.2/ Conception et suivi de projets pour les nouveaux ateliers fromagers fermiers** 25 projets d'installation à raison d'1,5 jour par accompagnement
Bénéficiaire de la subvention	Groupe des techniciens fromagers de la région CVL
Indicateurs de résultats	- Mise en place des préconisations lors du suivi technique - Nombre de fromagers fermiers accompagnés lors de l'installation
Indicateurs de suivi	- Comptes-rendus individuels - Nombre de suivis réalisés
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	Service régional transformation laitière / CA18
Partenariat	Groupe des techniciens fromagers de la région CVL
Coût total estimé	**TOTAL : 45 375 €** B3.1/ 90 AT x 0,5 jours x 550€ maximum = 24 750 € B3.2/ 25 projets x 1,5 jours x 550 € maximum = 20 625 €
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 22 687,50 €** B3.1/ 12 375 € B3.2/ 10 312,50 €
Participation autres financeurs	

AXE B : Qualité du lait et transformation fromagère fermière

ACTION B4 : Améliorer la maîtrise sanitaire du lait cru	
Contexte	De la ferme aux magasins, la qualité est partout : bonnes pratiques, contrôles, analyses, …Travailler du lait cru suppose de prendre un certains nombres de précautions, qu'il est important de rappeler. Dans le cadre du Cap Caprin 3G, 13 formations ont eu lieu en région Centre-Val de Loire. C'est près de 150 producteurs caprins formés aux bons gestes et réflexes pour améliorer la maîtrise sanitaire de leur lait.
Objectifs	Assurer l'acquisition des connaissances sur la maîtrise du lait cru de chèvre tant au niveau des conseillers que des éleveurs en poursuivant le travail engagé via le guide des bonnes pratiques de production du lait cru de chèvre.
Contenu de l'action	**B4.1/ Journées d'approfondissement du Guide des Bonnes Pratiques de Production du Lait Cru de Chèvre (GBPPLC) à destination des conseillers caprins et laiteries de la région CVL** - Journée technique « Pour aller plus loin » = 2 journées sur la durée du CAP - *Pour mémoire : 1 formation en visio à distance par l'IDELE afin d'informer et de former les nouveaux conseillers à l'utilisation du GBPPLC - 2 formations à prévoir sur la durée du CAP Filière* - *Journées de formations à destination des éleveurs laitiers et fromagers via VIVEA* **B4.2/ Appui technique préventif aux éleveurs sur la thématique "Maîtrise de la qualité du lait cru de chèvre"** - 100 éleveurs accompagnés - 1 AT = 1 visite de suivi (1 journée)
Bénéficiaire de la subvention	IDELE, Service régional transformation laitière / CA18, OPA, Laiteries, GDS
Indicateurs de résultats	- Nombre de conseillers à la journée technique - 100 AT réalisés sur les exploitations
Indicateurs de suivi	- Supports de la journée technique
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRA CVL
Partenariat	OPA, Laiteries
Coût total estimé	**B4/ TOTAL = 58 000 €** B4.1/ 2 journées d'information (Frais d'intervenants, location salle…) x 1500 € = 3 000 € *CRA CVL - Pour mémoire : 2 jours d'organisation* B4.2/100 AT x 1 jour x 550 € maximum/jour = 55 000 €
Aide régionale sollicitée	**B4/ TOTAL = 29 000 €** C6.1/ 50% = 1 500 € C6.2/ 50% = 27 500 €
Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

AXE B : Qualité du lait et transformation fromagère fermière

ACTION B5 : Accompagnement des fromagers fermiers au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH)	
Contexte	Lors de la création d'un atelier fromager fermier, il est nécessaire pour le producteur de réaliser une formation GBPH fromager afin d'identifier les bonnes pratiques d'hygiène sur l'élevage et sur toutes les actions en fromagerie, en fonction de la technologie appliquée dans l'atelier de transformation. Un nouveau GBPH Européen a été mis en application au niveau national en 2019. Il demande de nouvelles mesures de suivi et d'enregistrement pour les ateliers fromagers fermiers. Tous les producteurs fromagers fermiers doivent se reformer et mettre en place de nouvelles mesures réglementaires et d'enregistrement sur leur exploitation. Dans le cadre du Cap Caprin 3G, c'est près de 100 producteurs caprins fromagers qui ont pu être accompagnés dans leur personnalisation de ce guide.
Objectifs	Accompagner les producteurs à mettre en œuvre concrètement des préconisations sur son atelier fromager
Contenu de l'action	Au travers de cet appui technique, le conseiller accompagne le fromager dans le passage de la théorie, vue au cours de la formation GBPH, à la mise en place concrète des préconisations sur son atelier fromager, afin de garantir une bonne maîtrise sanitaire au cours du process de fabrication.
Bénéficiaire de la subvention	Service régional transformation laitière / CA18, GDS
Indicateurs de résultats	Nombre de fromagers avec un GBPH personnalisé sur son exploitation
Indicateurs de suivi	Nombre de fromagers rencontrés Compte-rendus de visite
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	Service régional transformation laitière/CA18
Partenariat	GDS
Coût total estimé	**TOTAL : 13 750 €** 50 visites x 0,5jours x 550 € maximum = 13 750 €
Aide régionale sollicitée	TOTAL : 50% : 6 875 €
Participation autres financeurs	

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

ACTION C1 : Améliorer les conditions de travail et moderniser les exploitations agricoles	
Contexte	Les exploitations se doivent d'être performantes et en capacité de s'adapter aux nombreuses évolutions des réglementations, du marché et des attentes sociétales. Cette ambition passe par un outil de production adapté, en bon état de fonctionnement et permettant de bonnes conditions de travail. Au cours du CAP 3ème génération, ce sont 38 CAPEX et 41 PCAE qui ont été accompagnés par la Région, pour un montant total d'aide de 460 000 €.

Objectifs	- Permettre aux éleveurs de s'adapter aux attentes environnementales, au changement climatique et aux attentes sociétales
	  - Accompagner l'évolution du système vers une amélioration de l'autonomie alimentaire ;
	  - Accompagner l'amélioration du bien-être animal ;
	- Permettre une évolution des systèmes de production ;
	- Diminuer la pénibilité et améliorer la productivité du travail et la sécurité des hommes ;
	- Permettre d'accompagner la veille et le suivi sanitaire en exploitation.

Contenu de l'action	Investissements éligibles : **Construction, rénovation, extension de bâtiment d'élevage et de stockage de fourrage** : Types de bâtiments financés : - Bâtiment avec une portée > 15 m : **Bardage bois obligatoire** - Bâtiment avec une portée < 15 m : **Bardage bois ET charpente bois obligatoire** - Tunnels Dont : gros œuvre, plomberie, terrassement, électricité // Stockage et traitement des effluents d'élevage, stockage et traitement des eaux blanches, récupération et stockage des eaux de pluies **Aménagement de bâtiments d'élevage** : Gros œuvre : maçonnerie, terrassement, électricité, plomberie Matériel : auges et abreuvoirs, râteliers, filets brise vents, matériel d'allaitement des jeunes Contention : barrières fixes et mobiles, portillons, cornadis, cage de contention, cage de retournement, bascule Bien-être des animaux / Ambiance bâtiment : isolation, cheminées et ou chapeau d'aération, systèmes de ventilation et régulation automatique, brumisateurs, dispositif de désinfection de l'eau, brosses,... **Salle de traite** (construction/rénovation/modernisation d'installation existante) : Aménagement du local : aire de manœuvre, sols, murs et plafonds, équipement pour le nettoyage et la désinfection du local et du matériel Matériel de traite : griffes, décrochage automatique, compteur à lait, matériels liés à l'hygiène de traite Autre : Distributeur de concentrés, revêtement antidérapant fosse et quai, chiens électriques, tanks à lait et accessoires ; pré-refroidisseur. **Au pâturage/Accès à l'extérieur** : Abreuvement : Systèmes d'abreuvement, aménagement/accès au point d'eau, bords

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

	de mare ou de cours d'eau, pompe éolienne ou solaire, Aménagement de l'accès à l'extérieur/pâtures : terrassement, maçonnerie, clôtures, portes, passages canadiens, abris, … Autre matériel : broyeur à disque sous clôture, herbomètre (matériel amortissable comptablement – 1 par CAP) **Alimentation** : matériel de séchage mixte (fourrages et grains à destination des animaux), griffe de reprise du fourrage, silos de stockage d'aliments et concentrés et dispositif de reprise (trémies, vis,…), fabrication d'aliment à la ferme et de distribution automatisée ou mécanisée des aliments: cellules, broyeurs et aplatisseurs, désileuses, toasteur, remorques distributrices mélangeuses ou non, pailleuse-distributrice, autochargeuse, système de séchage en grange, ... **Matériels et asservissement électronique, robotique, logiciels spécifiques** : distribution aliment, identification électronique, vidéosurveillance, matériels de surveillance sanitaire **Frais généraux liés aux investissements :** diagnostic préalable à l'investissement, dépenses de conception des bâtiments (études, frais d'architecte, maîtrise d'œuvre). *Le montant retenu sera au maximum équivalent à 10% du montant des investissements.* *Ne sont pas considérés comme un simple remplacement et sont éligibles les dépenses d'acquisition d'un bien en remplacement d'un bien amorti au plan comptable.* **NB : Les investissements liés à la transformation en fromagerie et à la commercialisation ne sont pas accompagnés via des financements CAP Filière. Néanmoins ils peuvent être accompagnés par les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) (sous réserve de disponibilités des crédits).**
Bénéficiaire de la subvention	**Bénéficiaires:** - éleveurs de la région Centre-Val de Loire - pour les éleveurs en zone AOP : être adhérent à un cahier des charges AOP. - posséder au moins 40 chèvres en transformation fromagère ou au moins 80 chèvres en élevage « laitier ». - engagé dans au moins une des actions du CAP filière ou adhérent CMBPEC ou GBPH - être à jour de sa CVO **Projets dont les dépenses éligibles sont comprises entre 4 000 € et 10 000 € HT : la procédure CAPEX** hors FEADER s'applique : ● **Taux de base d'aide publique : 20%** ● **Bonifications : +10% pour les exploitations engagées en agriculture biologique ou dans un signe officiel de qualité** **Projets dont les dépenses éligibles sont strictement supérieures à 10 000 € HT :** Montant d'investissement éligible **plafonné à 90 000€** HT. **1) Pour les projets éligibles et sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDRR** Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDRR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans chacun des CAP. Pour les investissements productifs (hors mise aux normes, hors CUMA)

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

	● **Taux de base d'aide publique (à parité Région / FEADER) : 20%** ● **Bonifications (cumul max de 40% / 50% pour un jeune agriculteur ou une exploitation engagée en Agriculture Biologique) :** ● **+ 10% pour les bénéficiaires prioritaires (jeunes agriculteurs ou exploitations engagées en agriculture biologique ou dans un signe officiel de qualité).** ● **+ 10% pour les projets agro-écologiques : opérations d'économie d'énergie ou de réduction des intrants.** ● **+ 10% sur les territoires prioritaires (le siège d'exploitation ou au moins une parcelle de l'exploitation située dans un territoire prioritaire) au regard des enjeux de réduction d'intrants (territoire sous contrat Agences de l'eau).** ● **+ 10% pour les priorités régionales de développement rural .** ● **Majoration du taux de base bonifié (cumul max 75% d'aide publique):** **+ 15 %** pour les projets collectifs portés par un GIEE. **+ 10%** pour les opérations bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI). **2) Pour les projets non éligibles et non sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDR, la procédure CAPEX s'applique :** Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans le CAP. Bonifications : cumul max de **40%**
Indicateurs de résultats	120 projets sur 4 ans
Indicateurs de suivi	Nombre de dossiers CAPEX Nombre de projets d'investissement
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRACVL
Mise en oeuvre	Les éleveurs auront la possibilité de déposer **2 dossiers maximum sur la durée du CAP** un dossier "investissements entre 4 000 et 10 000 € HT" et un dossier "Investissements supérieurs à 10 000 € HT" **Modalités de dépôt :** - Investissements entre 4 000 € HT et 10 000 € HT sont à transmettre à la CRACVL - Investissements supérieurs à 10 000 € HT éligibles au FEADER, consulter les appels à projet PCAE
Partenariat	OP, OPA, laiteries
Coût total estimé	**3 700 000 €**
Aide régionale sollicitée	**C1/ TOTAL : 534 300 €**
Participation autres financeurs	FEADER

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

ACTION C2 : Assurer la rentabilité des ateliers laitiers et fromagers	
Contexte	La rentabilité de l'atelier caprin est un facteur clé de pérennité des exploitations caprines sur le territoire. Avec les prix des intrants qui ne cessent d'augmenter, les aléas climatiques, les incertitudes des marchés, les marges d'ajustement se réduisent et ne laissent que peu de place à l'approximation. C'est en ce sens que le comité de filière a souhaité reconduire cette action, primordiale dans l'accompagnement des producteurs sur le terrain.
Objectifs	Pour les éleveurs laitiers : les accompagner dans une meilleure gestion de leur production en maîtrisant leurs coûts de production. Pour les fromagers : les accompagner dans la vente de leur produit « au juste prix ». Il s'agit donc de connaître son coût de production pour améliorer sa performance économique d'une part et valoriser ses produits. Un certain nombre d'éleveurs rencontrant des difficultés n'ont pas accès à l'appui technique ou à la formation, par manque de moyen mais aussi de connaissance des outils proposés. S'y ajoute parfois un manque de temps, de motivation ou d'intérêt. Argumenter et convaincre : l'objectif est donc d'aller à leur rencontre pour les informer et les inciter à entrer dans les dispositifs d'accompagnement et de conseil. Poursuivre les appuis techniques individuels auprès des éleveurs afin d'assurer la pérennité des exploitations caprines
Contenu de l'action	**C2.1/ Coûts de production « primo-adhérent » et valorisation des résultats** Objectif : 50 élevages. Cet AT est réservé aux éleveurs n'ayant jamais réalisé de coût de production. Objectif : Inciter à faire ce travail chaque année. **C2.2/ Donner accès aux éleveurs non adhérents au contrôle de performance** Objectif : 30 élevages accompagnés sur 5 demi-journées **C2.3/ Appui technique pluridisciplinaire "Reproduction**" L'évolution du contexte réglementaire et sociétal amène les éleveurs à réfléchir sur une gestion différente des mises-bas, il s'agit donc de les accompagner dans cette réflexion. Objectif : 80 élevages / 1 AT = 1 jour **C2.4/Etude et conseil technico-économique rendement fromager** Etude sur la mise en place d'un outil de diagnostic du rendement fromager associé à l'incidence technico-économique Réalisation de conseil dans les ateliers fromagers pour accompagner les éleveurs sur l'amélioration des rendements
Bénéficiaire de la subvention	**OPA - CL - Service régional transformation laitière - IDELE**
Indicateurs de résultats	
Indicateurs de suivi	Nombre d'éleveurs engagés
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRACVL
Partenariat	OPA
Coût total estimé	**TOTAL : 128 700 €** C2.1/50 coûts de production x 550 € maximum/j = 29 700 € Valorisation résultats : 4 jours x 550 € maximum/j = 2 200 € C2.2/30 élevages x 2,5 jours x 550 € maximum/j = 41 250 € C2.3/ 80 élevages x 550 € maximum/j = 44 000 €

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

	C2.4/ 13 750 € Mise en place de l'outil : Expertise technique/coordination : 2.5 jours (Service régional transformation laitière) = 1 375€ Réalisation de l'outil : 1.5 jours * 5 conseillers (INOSYS + Idele) 550 € maximum = 4 125 € Appui technique : 30 élevages fromagers x 0,5 jour x 550 € maximum = 8 250 €
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 50% - 64 350 €**
Participation autres financeurs	

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

ACTION C3 : Maillage territorial du conseil en élevage	
Contexte	La densité d'éleveurs caprins ainsi que l'équilibre entre fromager fermier et laitier est à maintenir en particulier dans notre région intermédiaire où l'élevage est fragile. L'enjeu est de maintenir l'activité d'élevage sur tout le territoire du Centre-Val de Loire et d'accompagner tous les éleveurs dans leurs multi-performances (économiques, environnementales, sociales…). En 2019 et 2020, ce sont 506 accompagnements de conseils en contrôle de performance et en transformation fromagère à la ferme qui ont été réalisés chez 253 exploitations. Ces accompagnements ont permis d'apporter du conseil technique à l'ensemble des exploitations de la région, pour toutes les demandes des éleveurs quelque soit leurs situations géographiques. Un accès au conseil a donc été possible pour les exploitations situées dans des zones non couvertes par d'autres services. Par ailleurs, ces accompagnements ont été d'autant plus précieux durant la crise du COVID-19. En effet, des enquêtes téléphoniques ont été réalisées par les conseillers élevage auprès des fromagers fermiers (mixtes) de leur département. Ces appels ont permis d'échanger sur la situation de l'exploitation face aux évolutions du contexte (perte de débouchés, difficultés rencontrées, etc.), de recenser les besoins et surtout de garder le lien avec les éleveurs. En parallèle, une note technique a été produite pour accompagner et conseiller les éleveurs laitiers vis-à-vis de la baisse de production demandée par les laiteries.
Objectifs	Promouvoir et expliquer en élevage la plus-value de connaître et maîtriser ses données d'élevage (notamment au travers du contrôle de performances).
Contenu de l'action	Maintien du maillage élevage (base 253 exploitations) : conforter les actions de maintien de l'élevage et de conseil aux éleveurs dans la région qui s'appuient sur 2 piliers, portés par les Chambres d'agriculture et les Conseils Elevage, lors de leurs visites. Les visites d'élevages réalisées dans le cadre du contrôle de performance permettent : - la collecte de données en élevage fiables et qualifiées dans le cadre du schéma génétique français, et dans le règlement zootechnique européen (RZE). Les éleveurs bénéficient d'indicateurs fiables et contrôlés, de la qualification de la performance lait et de l'indexation des animaux. Des visites de prospection peuvent être réalisées également afin de maintenir le maillage et le taux de pénétration. - un « maillage élevage» territorial et de proximité, avec la diffusion des messages techniques et des orientations locales et régionales, ainsi que le maintien de services quotidiens. Ce maillage permet d'être à l'écoute des éleveurs, de déployer un travail en réseau, avec des réponses collectives à des problématiques de terrain. Le service « contrôle de performance » comprend au minimum une intervention en élevage d'une demi-journée par an. A cela s'ajoute l'accompagnement technique du service régional transformation laitière qui accompagne les éleveurs caprins de la région Centre-Val de Loire en transformation fromagère à la ferme. Cette demi-journée permet, en plus de l'action technique contractualisée, d'avoir un échange avec l'éleveur : transmission d'informations à l'élevage ou remontée vers la structure Conseil Elevage d'informations du terrain (besoins, problématiques, actions locales à engager collectivement etc…).

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

<table>
<tr><td></td><td>Sur la base du nombre d'adhérents au contrôle de performances en 2018 :
<table>
<tr><th></th><th>Adhérents Caprins</th></tr>
<tr><td>Cher</td><td>40</td></tr>
<tr><td>Service régional transformation laitière</td><td>moyenne rdv/an = 32</td></tr>
<tr><td>Eure-et-Loir</td><td>4</td></tr>
<tr><td>Indre</td><td>67</td></tr>
<tr><td>Indre-et-Loire</td><td>64</td></tr>
<tr><td>Loir-et-Cher</td><td>28</td></tr>
<tr><td>Loiret</td><td>18</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>253</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>Bénéficiaire de la subvention</td><td>CA 18, CA 28, CA 36, SCEL 41, TCEL et Alysé</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de résultats</td><td>Nombre d'adhérents au contrôle de performance (maintien du taux de pénétration a minima de 37%)</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi</td><td>Nombre d'exploitants ayant bénéficié de l'action et le nombre de visites réalisées</td></tr>
<tr><td>Calendrier</td><td>2021-2025</td></tr>
<tr><td>Pilote de la mise en œuvre</td><td>CRA CVL</td></tr>
<tr><td>Partenariat</td><td></td></tr>
<tr><td>Coût total estimé</td><td>TOTAL = 278 300 €
253 exploitations x 0,5 jour x 550 €/jour x 4 ans = 278 300 €</td></tr>
<tr><td>Aide régionale sollicitée</td><td>Aide 50% = 139 150 €</td></tr>
<tr><td>Participation autres financeurs</td><td>Autofinancement des bénéficiaires</td></tr>
</table>

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

ACTION C4 : Maillage vétérinaire	
Contexte	La densité des vétérinaires ruraux en région Centre-Val de Loire tend à diminuer, la surface à couvrir pour chacun d'entre eux augmente et certains éleveurs rencontrent des difficultés à trouver leur vétérinaire. Or, le maintien des services de proximité (vétérinaires, concessionnaires, techniciens spécialisés, …) est essentiel au maintien de l'attractivité des filières agricoles. Cette action a déjà été mise en place sur la région de façon ponctuelle en 2019 avec pour conséquence la venue d'une classe de 40 élèves vétérinaires dont 6 ayant obtenu un stage en région.
Objectifs	Faire découvrir aux élèves vétérinaires le métier en milieu rural ainsi que la région Centre-Val de Loire, ses atouts et ses opportunités en termes d'installation ou de vie quotidienne.
Contenu de l'action	Organiser, en lien avec les filières élevage de ruminants, des rencontres entre des étudiants vétérinaires et les professionnels de la région (URGTV, GDS, Eleveurs, Interprofessions …) afin de faire découvrir la région Centre-Val de Loire, ses spécificités et l'intérêt de la spécialité « rurale ». **3 rencontres sur la période du CAP**
Bénéficiaire de la subvention	URGTV
Indicateurs de résultats	Nombre d'étudiants ayant participé à ces rencontres et école(s) concernée(s) Nombre d'étudiants réalisant leur stage en Centre-Val de Loire
Indicateurs de suivi	Nombre de rencontres organisées
Calendrier	2021 - 2025
Pilote de la mise en œuvre	CRA CVL
Partenariat	
Coût total estimé	**TOTAL = 39 000 € dont 13 000 € pour la filière caprine** **Rencontre étudiants vétérinaires / profession / filières** Coûts logistiques (transport et hébergement des étudiants, salles, impressions…), intervenants, communication, … = 13 000 € □ 3 réunions x 13 000 € = 39 000 € Chaque filière investie dans l'action participera à la même hauteur
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 19 500 € dont 6 500 € pour la filière caprine** Chaque filière investie dans l'action participera pour ⅓ dans l'aide apportée à l'action (⅓ CAP Bovin viande, ⅓ CAP Bovins Lait, ⅓ CAP Caprins)
Participation autres financeurs	CAP Bovin-Lait, CAP Bovin-viande et autofinancement du porteur de l'action

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

ACTION C5 : Faciliter le travail au moment des mises-bas et la gestion des jeunes	
Contexte	Les problématiques d'astreintes, de contraintes de l'élevage, d'amélioration des conditions de travail sont une vraie préoccupation pour les éleveurs installés. La période des mises-bas est particulièrement prenante pour les éleveurs. Dans l'enquête 2016, de nombreux producteurs avaient jugé les mises-bas et l'alimentation des jeunes comme une tâche pénible.
Objectifs	Proposer des repères de conception d'un « chantier » de Mises-bas qui facilite la collecte et la distribution d'un colostrum de qualité si besoin thermisé.
Contenu de l'action	**Réunir un groupe de travail, piloté par une ergonome, afin d'élaborer un protocole, de mener un travail d'étude et de synthèse.** - Faire une synthèse des connaissances acquises sur le colostrum - Élaborer un protocole, un guide des bonnes pratiques à mettre à l'épreuve du travail réel en élevage. Ce travail s'appuiera sur des études déjà existantes et sur des experts régionaux - Diffusion auprès des éleveurs : Conception d'un document synthétique
Bénéficiaire de la subvention	Ergonome CA18 - Conseillers caprins - Conseillers CL
Indicateurs de résultats	- proposition de repères - Guide
Indicateurs de suivi	- Réunion du groupe - Visites d'observations en élevage
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRACVL - CA18
Partenariat	CA - CL - IDELE
Coût total estimé	**TOTAL : 23 100 €** Pilotage/Coordination/expertise ergonomie : 13 jours x550 € maximum/jour = 7150 € Expertise / suivis : 3 conseillers caprins x 6 jours x 550 € maximum/jour = 9 900 € Observations terrain/suivis élevage : 6 conseillers CL x1.5 jours * 550 € maximum/jour = 4 950 € Elaboration d'un document de synthèse : 2 jours x 550 € = 1 100 € 2 jours pour l'élaboration d'un document de synthèse
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 50% = 11 550 €**
Participation autres financeurs	

AXE C : Maintenir et développer la performance technique, économique et sanitaire des exploitations

ACTION C6 : Mise à jour du référentiel travail en élevage caprin	
Contexte	Les problématiques d'astreintes, de contraintes de l'élevage, d'amélioration des conditions de travail sont une vraie préoccupation pour les éleveurs installés. Pour bien dimensionner les projets des futurs nouveaux installés, il est important de pouvoir se baser sur des repères fiables.
Objectifs	Bénéficier de repères "travail" pour l'installation d'ateliers caprins ou des aménagements.
Contenu de l'action	Les derniers repères "Travail" en élevage caprin datent de 2010. En 10 ans, la mécanisation des ateliers, la main d'œuvre et la taille des troupeaux a évolué. Cela nécessite une mise à jour des référentiels. Réflexion sur l'incidence de l'efficacité du travail, identification de seuils de productivité. 63 jours
Bénéficiaire de la subvention	IDELE, OPA, CRA CVL
Indicateurs de résultats	Nouveaux repère Elaboration du guide
Indicateurs de suivi	Réunion de groupe
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRACVL
Partenariat	
Coût total estimé	**TOTAL : 36 650 €** Synthèse bibliographique : 3 jours x 550 € maximum/jour = 1 650 € Enquêtes de terrain : 1,5 jours x 30 enquêtes x 550 € maximum/jour = 24 750 € Traitement des données : 6 conseillers x 2,5 jours x 550€ maximum/jour = 8 250 € Diffusion : frais d'impression document = 2 000 €
Aide régionale sollicitée	**50 % = 18 325 €**
Participation autres financeurs	50% CRACVL impression

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D1 : Préparer les éleveurs à la transmission de leur exploitation et accompagner les repreneurs	
Contexte	La transmission des exploitations se complexifie, en particulier à cause des capitaux de plus en plus importants. Dans le CAP 3ème génération, 28 nouvelles exploitations ont été rencontrées dans cette démarche. Le CAP 3G a également permis de continuer le suivi des exploitations nouvellement rencontrées dans le CAP 2G. Ce travail en amont permet de faire le lien ensuite avec de potentiels repreneurs et les PAI.
Objectifs	Aider les éleveurs à préparer la transmission de leur exploitation. Faciliter la reprise des exploitations caprines et accompagner les repreneurs.
Contenu de l'action	**Réaliser un suivi spécifique des éleveurs qui souhaitent transmettre leur exploitation par un binôme de conseillers.** A partir d'un repérage issu des relations établies entre le conseiller (OPA, Laiterie) et l'éleveur). Cette action vient en complémentarité des repérages territoriaux pour les éleveurs qui ne sont pas suivis par un conseiller OPA. Intervention **jusqu'à 10 ans avant la transmission** pour les éleveurs qui souhaitent arrêter l'activité et ceux qui envisagent de développer leur exploitation sans penser aux conditions reprises. 1. **Elaboration d'une liste d'éleveurs à accompagner** par les conseillers OPA et Laiteries 2. **Visites par élevage** : - **1ère visite : Sensibilisation et réalisation d'une synthèse (1 jour x 2 personnes)** Par le binôme de conseillers : 1 conseiller élevage et 1 conseiller transmission (temps en élevage et temps de préparation et de synthèse) : constats, état des besoins, recueil d'informations, travail sur la stratégie d'entreprise et sensibilisation, préfiguration d'un plan d'actions… *Si l'éleveur ne souhaite pas poursuivre le dispositif, la prestation s'arrête.* - **2ème visite : Échange et propositions d'actions (1/2 journée):** Par le conseiller transmission - **Suivi de mise en œuvre (1/2 journée)** des démarches et suivi des réalisations, mise à jour du plan d'actions **(au cours des 18 mois)** par le conseiller transmission - **3ème visite ou contact** : **Point d'avancement 2 à 3 ans après (1/2 journée)** Par le conseiller transmission : bilan, vérification de la mise en place du plan d'actions, point sur l'avancement des démarches… 3,5 jours dont 2,5 jours conseillers transmission et 1 jour technicien *Le conseiller transmission fera le lien avec le conseiller de l'élevage pour les visites 2 et 3.*
Bénéficiaire de la subvention	OPA

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

Indicateurs de résultats	Evolution du nombre de transmission d'ateliers caprins Nombre de suivis réalisées
Indicateurs de suivi	Nombre de jours sur l'action qui ont mobilisé des financements
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRA CVL
Partenariat	Laiteries
Coût total estimé	**TOTAL = 67 375 €** - **Elaboration d'une liste d'éleveurs à accompagner** - **1ère visite et réalisation d'une synthèse** = 550€ maximum/jour x 2 x 35 exploitations **= 38 500 €** (50% pris en charge par les OPA) - **2ème visite** = 550€ maximum/j x 0,5 jour x 35 exploitations **= 9 625 €** - **Suivi de mise en œuvre** = 550€ maximum/j x 0,5 jour x 35 exploitations **= 9 625 €** - **3ème visite ou contact** = 550€ maximum/j x 0,5 jour x 35 exploitations = 9 625 € *Pour mémoire : Animation comité de suivi CRA CVL avec le groupe des conseillers transmission = 1,5 jours par an sur la durée du CAP*
Aide régionale sollicitée	**Aide 50% = 33 687,50 €**
Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D2 : Prospection de futurs candidats à l'installation et/ou au salariat	
Contexte	Le renouvellement de génération est un axe de travail essentiel pour pérenniser la production régionale. Il s'agit de mettre en œuvre des actions permettant de créer une synergie entre les différents organismes/services pour porter un message cohérent et positif sur l'installation et/ou le salariat en élevage caprin. Cette action a été reconduite par rapport au précédent CAP Filière car la présence de la filière régionale au salon professionnel CAPR'INOV est importante et permet à la région de s'afficher comme une région caprine pleine d'opportunités.
Objectifs	Rechercher (hors région Centre-Val de Loire et en région) des candidats à l'installation en élevage caprin. Faire connaître les possibilités pour s'installer en région Centre-Val de Loire à des porteurs de projets et/ou futurs salariés.
Contenu de l'action	**D2.1/ Participer au salon professionnel Capr'inov - 2 éditions** Le salon Capr'inov est le rendez-vous des professionnels de la filière caprine. L'objectif est de représenter la filière caprine régionale à cette occasion pour aller à la recherche de candidats à l'installation. A cette occasion, il est envisagé de créer un livret d'offres d'exploitation à reprendre ou en recherche d'associés permettant de mettre en avant des fermes caprines à reprendre mais également des fermes où la création d'un atelier caprin est envisageable. **D2.2/ Sessions d'accueil porteurs de projet** Organiser 2 sessions d'accueil de porteurs de projet sur la durée du CAP Filière en lien avec les services installation/transmission, services élevages, laiteries. A l'occasion des sessions : présentation filière et I/T, puis visites d'exploitation à reprendre ou exploitations avec une installation récente, voire d'une laiterie. Ces sessions seront organisées avec un roulement sur les départements de la région et une synergie devrait être mise en place entre l'organisation de ces sessions entre les filières laitières (bovin-lait et caprins). Un cahier des charges précis sera élaboré et validé en COFIL.
Bénéficiaire de la subvention	CRIEL, CAs, CEL, PAI/PAT
Indicateurs de résultats	Outils réalisés, retours sur le stand régional au salon Evolution du nombre d'installations aidées Nombre de porteurs de projet présents lors des sessions d'accueil
Indicateurs de suivi	Documents de résultats
Calendrier	2021/2025
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL / CRA CVL
Partenariat	
Coût total estimé	**TOTAL : 58 020 €** **D2.1/ TOTAL : 43 020 €** Mise en place du stand (coût stand, mobilier, habillage, outils…) et temps de préparation - Coût stand : 13 000 € x 2 salons = 26 000 € - Temps d'agent préparation = 4 dpts x 2 conseillers x 1,5 jours x 550€ maximum/j x 2 salons = 13 200 € 2 AOP présence stand soit 2 x 550 € maximum x 2 salons = 2 200 € - Temps CRIEL = 3 jours x 270 € maximum x 2 salons = 1 620 € - *Temps CRA pour mémoire = 3 jours x 2 salons = 6 jours*

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

	D2.2/ TOTAL : 15 000 € animation : 8 j conseillers par édition x 550€ max/j x 2 sessions = 8 800 € frais stagiaires (entrée, repas, déplacements, hébergement) : 2000€ (100%) x 2 ans = 4 000 € Communication : Sponsorisation réseaux sociaux/impressions flyers/conception… = 1 100 €/sessions = 2 200 €
Aide régionale sollicitée	**D2/ 50% = 29 010 €**
Participation autres financeurs	

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D3 : Favoriser l'emploi qualifié en élevage caprin : CAP MAIN D'OEUVRE	
Contexte	Les problématiques d'astreintes, de contraintes de l'élevage, d'amélioration des conditions de travail associés à une augmentation de l'activité par Unité de Travail (augmentation taille des troupeaux) doivent amener les éleveurs à développer le recours à la main d'œuvre salariée. Depuis le lancement de l'action CAP Main d'œuvre en 2013, 8 pépinières ont été réalisées. Au total, ce sont 101 stagiaires qui ont été formés, dont en moyenne 50% ont été embauchés à la suite dans un élevage bovins lait ou caprins de la région.
Objectifs	Former de futurs salariés à l'élevage caprin, en mettant en place une pépinière de salariés et futurs salariés en élevages laitiers, grâce à un plan de formation personnalisé.
Contenu de l'action	Proposer une formation professionnalisante à destination de futurs salariés ou salariés d'élevage, adaptée aux besoins de chacun grâce à différents modules : CAP Main d'œuvre. Afin de faciliter la venue de stagiaire de l'ensemble de la région un système de "chèque déplacement domicile/travail" a été mis en place. Par ailleurs, un travail important est mené par le pilote de l'action afin d'informer et recruter des stagiaires à l'échelle de la région.
Bénéficiaire de la subvention	CA37 – convention Chef de file
Indicateurs de résultats	- 4 pépinières de 15 salariés sur la période du CAP - Nombre d'embauches
Indicateurs de suivi	- Nombre de salariés inscrits en formation et origine géographique - Nombre et thématique des modules de formation proposés - Nombre de candidats et d'éleveurs participants aux opérations « agridating »
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRACVL
Partenariat	Chambres d'agriculture, Conseil Elevage, Pôle emploi, Groupements d'employeurs, Services de remplacement, CRIEL
Coût total estimé	**TOTAL = 105 600 € dont 35 200 € pour la filière caprine** Coût 53 000€ / pépinière Dont 26 600€ hors CAP : frais des intervenants dans la formation et frais logistiques Et dont **26 400€ de coût** pour la phase préparation, recrutement, animation Financement CAP : **48 jours/pépinière x 550 €** maximum/jour x 4 pépinières = 105 600 € Financement 2/3 CAP Bovins Lait et 1/3 CAP Caprins soit 105 600 € x **1/3 = 35 200 €**
Aide régionale sollicitée	**Aide 80% = 28 160 €** 80 % x 35 200 € (2/3 financé dans le cadre du CAP Bovin-Lait et ⅓ CAP Caprins)
Autres financeurs	CAs, CELs, CRIEL, AAP Formation Conseil régional Centre Val de Loire, rémunération des stagiaires par pôle emploi ou par la région pendant la formation

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D4 : Promouvoir les fromages de chèvres sous SIQO de la région Centre-Val de Loire	
Contexte	La région Centre-Val de Loire est la première région caprine en nombre de fromages sous signes de qualité. Les 5 fromages AOP de la région Centre-Val font partie intégrante du terroir gastronomique de notre région. Les 5 fromages à mettre en avant sont : Selles-sur-Cher, Valençay, Pouligny Saint Pierre, Chavignol, Sainte-Maure de Touraine. Le CAP 3G a permis de structurer la communication des 5 AOP avec la création d'une charte graphique forte et reconnaissable, création de contenu : Photos, vidéos culinaires, recettes ou mise en place de partenariat comme avec le site 750g.
Objectifs	L'enjeu principal de ce programme de communication prévu pour les 4 prochaines années est d'entretenir et de développer la notoriété de nos 5 fromages de chèvre AOP, de faire parler de la région Centre-Val de Loire comme région de chèvres **et également** de mettre en avant les hommes et les femmes qui travaillent quotidiennement à produire ces 5 fromages de chèvre AOP.
Contenu de l'action	**Communication autour des fromages de chèvre AOP de la région Centre-Val de Loire** Le CRIEL s'appuiera sur une agence de communication via un contrat sur 4 ans afin de concevoir et réaliser une campagne de communication et de promotion collective en faveur des fromages de chèvre du Centre-Val de Loire. Les objectifs de communication sont les suivants : - Mettre en avant les 5 fromages AOP mas surtout les acteurs des filières AOP - Consolider les valeurs liées à l'AOP - Renforcer l'identification régionale de nos fromages AOP Un document "Stratégie de communication", annexé au présent programme d'action décrit précisément le contenu de la demande faite auprès des agences de communication.
Bénéficiaire de la subvention	CRIEL
Indicateurs de résultats	Retombées presse et média (nb d'articles, magazines « touchés », reportages,…)
Indicateurs de suivi	Bilan annuel présenté par l'agence Outils créés
Calendrier	2021 – 2025
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL
Partenariat	ODG des AOP
Coût total estimé	Coût total : 240 000 € Coût éligible pour financement par le Conseil régional : 180 000 € (45 000 €/an) correspondant aux frais de prestation de service (agence de communication pour la gestion des réseaux sociaux, relations presse, …)
Aide régionale sollicitée	50% du coût éligible soit : 90 000 €
Participation autres financeurs	CRIEL, AOP

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D5 : Capitaliser autour des salons pour développer la notoriété des fromages de chèvre AOP du Centre-Val de Loire	
Contexte	La région Centre-Val de Loire est la première région caprine en nombre de fromages sous signes de qualité. Les 5 fromages AOP de la région Centre-Val font partie intégrante du terroir gastronomique de notre région : Selles-sur-Cher, Valençay, Pouligny Saint Pierre, Chavignol, Sainte-Maure de Touraine.
Objectifs	Assurer la promotion et développer la notoriété des fromages sous SIQO en participant à différentes manifestations culturelles et gastronomiques. La présence des 5 AOP sur les salons doit être un plus pour chacune des AOP en termes de notoriété et doit permettre d'associer les 5 AOP à la région Centre-Val de Loire. ⇒ Objectif renforcer l'identification régionale des fromages
Contenu de l'action	**Présence du CRIEL et des 5 ODG sur des salons régionaux et nationaux** Participation du CRIEL et des 5 ODG à : - Salon de l'agriculture de Paris : Participation annuelle - 2 salons régionaux / an : Salon de la gastronomie et des vins d'Orléans et participation aux Artisanales de Chartres. Cette participation aux salons régionaux se fera en partenariat avec Dev'up. Le CRIEL Caprin et les 5 ODG s'engagent, concernant le salon Ferme Expo Tours, à ce que les 5 fromages AOP soient présents sur les stands des partenaires de la filière.
Bénéficiaire de la subvention	CRIEL
Indicateurs de résultats	Nombre de salons auxquels nous participons
Indicateurs de suivi	Rapport complet sur le déroulé de chaque salon
Calendrier	2021 – 2025
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL
Partenariat	5 ODG
Coût total estimé	**TOTAL : 150 000 €** **Participation annuelle au Salon de l'agriculture de Paris :** **2022 - 2025 :** 4 éditions du SIA x 30 000 € = 120 000 € comprenant frais d'animation, logistiques, impression,impressions, goodies, achat fromages, … **Participation annuelle à 2 salons gastronomique régionaux :** 2 salons/an x 4 ans = 30 000 € comprenant frais d'animation, logistiques, impression,impressions, goodies, achat fromages, …
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 75 000 €** - SIA/Action remplacement : 50% : 60 000 € - Salons régionaux : 15 000 €
Participation autres financeurs	Autofinancement du bénéficiaire

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D6 : Communication interne filière	
Contexte	Favoriser la « culture filière » entre les différents interlocuteurs caprins. Les échanges d'informations entre les différents échelons de la filière sont indispensables. En effet, les évolutions tant portées sur la conjoncture que sur les progrès technico-économiques se doivent d'être véhiculées.
Objectifs	Informer les éleveurs et conseillers des projets de la filière et des orientations données dans le CAP
Contenu de l'action	**D6.1/ Communication globale sur les actions du CAP Filière** Organiser de manière structurée et efficace la diffusion de l'information auprès des conseillers et éleveurs suite à la mise en place des différentes actions du CAP Filière. Résultats d'études, témoignages, bilan d'action : tous ces éléments seront diffusés auprès des éleveurs de façon régulière. *CRA CVL - Pour mémoire :* - *Conception d'une charte graphique 2 jours* - *Organisation de la diffusion 2 jours/an* CRIEL : Organisation de la diffusion 2 jours/an **D6.2/ Organisation de journées annuelles d'information** Organisation d'une journée régionale caprine (JRC) annuelle permettant de traiter des sujets d'actualité de la filière. Sur la durée du CAP Filière, la journée régionale sera organisée dans 4 départements différents. **D6.3/ Communication générale sur le projet de filière CAP Caprin 4ème génération** - Organisation d'une journée de lancement du CAP - Réalisation de 2 plaquettes de communication (à destination des éleveurs et à destination des techniciens) **D6.4/ Sensibiliser les prescripteurs locaux de la filière** Organiser, sur la durée du CAP Filière, 1 journée d'information par département à l'attention des prescripteurs locaux. Cette journée devra permettre de présenter les résultats INOSYS, les références et les chiffres clés d'une installation réussie.
Bénéficiaire de la subvention	**D6.1/** CRIEL et CRA CVL **D6.2/** CRIEL **D6.3/** CRA CVL **D6.4/** CAs
Indicateurs de résultats	1 journée de lancement 4 journées organisées
Indicateurs de suivi	Nombre de journées organisées Nombre d'éleveurs présents aux journées d'information Plaquettes d'information
Calendrier	2021/2025
Pilote de la mise en œuvre	**D6.1/** CRIEL **D6.2/** CRIEL **D6.3/** CRA CVL **D6.4/** CRA CVL
Partenariat	CAs

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

Coût total estimé	**TOTAL : 24 000 €** **D6.1/ TOTAL : 6 800 €** Pour mémoire : *CRA CVL : Conception charte graphique - 2 jours agent chargé de communication* + *2 jours/an CRA CVL pour mémoire (Animation, coordination, organisation de la diffusion)* 2 jours/an CRIEL x 350 €/jour maximum x 4 ans = 2 800 € Frais d'impression : 4 000 € **D6.2/** Organisation de 4 JRC (2 200 €/JRC comprenant : salle, intervenants, coûts logistiques) : 8 800 € **D6.3/** Journée de lancement et supports de communication (impression et envois) : 4 000 € **D6.4/** 2 jours/dpt soit 2 x 4 départements x 550 € maximum = 4 400 €
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 14 000 €** **D6.1/** 50% : 3 400 € **D6.2/** 50% : 4 400 € **D6.3/** 100% : 4 000 € **D6.4/** 50% : 2 200 €
Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D7 : Valoriser la viande caprine	
Contexte	La production de viande caprine est assez faible et surtout saisonnière. Pourtant, la valorisation de ces animaux pour les éleveurs laitiers constitue un véritable enjeu, source de revenu complémentaire. De plus, l'évolution des attentes sociétales pousse la filière laitière régionale, notamment via les 5 AOP, à se préoccuper de cette problématique.
Objectifs	Faire découvrir et promouvoir la consommation de viande de chevreau auprès du grand public.
Contenu de l'action	**C7/ Faire découvrir et promouvoir la consommation de la viande de chevreau** Faire connaître la localité et la saisonnalité de la viande de chevreau auprès des restaurateurs, bouchers et consommateurs à travers des actions de promotion comme l'opération "Goatober" ou le "Chevreau de Pâques". Pour cela, il s'agira de travailler avec les restaurateurs afin de développer les plats à base de chevreau et également des lycées hôteliers de la région. Un lien étroit sera établi avec INTERBEV Caprin concernant le déploiement de ces actions.
Bénéficiaire de la subvention	**INTERBEV Centre-Val de Loire**
Indicateurs de résultats	4 évènements organisés autour de la mise en avant de la viande de chevreau
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de promotion réalisées Nombre de partenariat noués
Calendrier	2021-2025
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL
Partenariat	INTERBEV Caprin
Coût total estimé	**TOTAL : 8 800 €** C7/ 3 jours x 550 € maximum/jour x 4 ans = 6 600 € Frais divers comprenant impression, logistique, achat viande, communication : 2 200 €
Aide régionale sollicitée	**TOTAL : 4 400 €**
Participation autres financeurs	

AXE D : Mettre en avant et favoriser l'attractivité du territoire, de la filière et de ses métiers pour pérenniser la production en région Centre-Val de Loire

ACTION D8 : Structurer la filière régionale pour approvisionner en produits laitiers locaux et de qualité	
Contexte	Faire connaître les produits laitiers locaux, mettre en avant les entreprises collectant et/ou transformant en région ainsi que les producteurs laitiers est essentiel pour mettre en avant la filière laitière régionale auprès du grand public.
Objectifs	Augmenter les achats de produits laitiers locaux et de qualité au sein de la restauration collective, principalement scolaire de la région Centre-Val de Loire
Contenu de l'action	Poursuivre le travail engagé via la convention « Approvisionnement des lycées en produits locaux et de qualité » : - Accompagner à la structuration d'une démarche collective - Sensibiliser les partenaires de la convention ainsi que les lycées - Renforcer la dynamique régionale avec les différents maillons de la filière
Bénéficiaire de la subvention	Hors CAP
Indicateurs de résultats	Catalogue des produits laitiers locaux et de qualité
Indicateurs de suivi	Réunions annuelles des acteurs : CRIEL, CR, Entreprises, Grossistes
Calendrier	2021-2024
Pilote de la mise en œuvre	CRIEL
Partenariat	Conseil régional (direction des lycées), Entreprises
Coût total estimé	Hors CAP
Aide régionale sollicitée	Hors CAP
Participation autres financeurs	